



**Association Loi 1901**

Déclarée en Préfecture sous le numéro : R.N.A: W763011012

**CERTIFICAT DE CESSION**

Nous soussignés (ées) :

Nom : Prénom : N° carte d'identité :

DEMEURANT :

Certifions avoir cédé le / /

A l'Association Fidji – Channel SOS TERRE NEUVE

DEMEURANT : 2, rue de Grimond - la Neuville - 27170 COMBON

Un chien : TERRE NEUVE

Sexe : M F Né (e) le : / /

Numéro de Tatouage : Numéro de L.O.F. (Si L.O.F.) :

Numéro d'Insert : Numéro de dossier SCC ou I-Cad :

Nom du TERRE NEUVE : Affixe (si *affiche*) :

Signes particuliers :

**Documents remis à la cession du TERRE NEUVE :**

- Carnet de vaccinations
- Carte d'identification (- *Tatouage ou Insert*) « si cette carte n'a pas déjà été envoyé à l'association »
- Certificat vétérinaire de santé (*Bonne ou mauvaise santé*).
- Certificat de naissance
- Fiche-conseil, éducation, alimentation.
- Factures

La présente cession est régie par la loi du 22 juin 1989 et le décret du 28 juin 1990 relatifs aux vices rédhibitoire dans les ventes et échanges d'animaux domestique.

- Vétérinaire du cédant :
- Vétérinaire de l'adoptant :

Fait en double exemplaires à Le / /

Le président de l'association F.C.S.T.N.

Le cédant  
« Lu et approuvé »

*En nous renvoyant ce certificat, vous vous engagez à ce que F.C.S.T.N. ai l'exclusivité du placement de votre TERRE NEUVE.*

-----  
F.C.S.T.N – FIDJI-CHANNEL SOS TERRE NEUVE  
Siège social: 2, rue de Grimond - la Neuville - 27170 COMBON  
Tél. 06 14 17 46 40 ou 02 32 54 13 38  
E-mail : [contact@sosterreneuve.fr](mailto:contact@sosterreneuve.fr)  
Identifiant SIREN : 794 836 452  
Identifiant SIRET: 794 836 452 00019  
CNIL: déclarant n° 1694369 v 0